

## Logement étudiant dans les Hauts-de-Seine : où en est-on ?



**En région parisienne**, nous le savons, la demande de logement étudiant est très forte : **les étudiants ont de réelles difficultés à se loger** dans de bonnes conditions. En 2014, on comptait encore un peu moins d'une place en résidence étudiante pour 8 étudiants inscrits : on part donc de très loin pour combler le déficit. Pour que les étudiants ne soient pas relégués loin des villes (là où le foncier est moins cher?), il faut aujourd'hui construire dans le tissu urbain, à proximité des lieux d'enseignement et des transports en commun.

Bien conscient de ces enjeux, **le Département des Hauts-de-Seine a choisi de s'engager fortement, depuis bientôt 10 ans, en faveur du logement étudiant**, (même si ce dernier ne relève pas de sa compétence légale). A cette fin, le Département a signé deux conventions avec l'Etat, en 2008 et en 2013, pour augmenter le parc public de logements étudiants sur tout le territoire des Hauts-de-Seine, avec un objectif de 4 200 nouveaux logements d'ici 2019.

- En 2008, dans les Hauts-de-Seine, on comptait environ 10 000 logements étudiants, dont 40% situés en résidences universitaires. Or la population estudiantine à cette date atteignait le chiffre de 78 000. C'est la raison pour laquelle le 1er octobre **2008**, Patrick Devedjian et Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur, ont signé une **convention de partenariat** <sup>[1]</sup> dans laquelle **le Département s'engageait à accompagner la création de 3 000 logements étudiants jusqu'à fin 2013**. Au 31 décembre 2015, 2 693 logements étaient agréés.

- Une **nouvelle convention** <sup>[2]</sup> a été signée avec l'État et la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Seine (CAHB) le 15 octobre **2013**, prévoyant la création de **1 200 logements supplémentaires** d'ici à 2019, portant le nombre total de logements étudiants sur l'ensemble du territoire départemental à 4 200.

Cet objectif ambitieux, aucun autre département de la petite couronne ne l'a pris jusqu'alors, et les résultats sont là : **depuis 2009, 4 316 logements sont d'ores et déjà livrés (1 831), en cours de construction (1 145), ou envisagés sur un secteur repéré (1 340)**.

Au total, le Département des Hauts-de-Seine a engagé plus de **7 millions d'euros depuis 2009** pour la création de logements étudiants, un montant équivalent à celui de l'Etat, dont

c'est la compétence légale.

### **Logements livrés de 2009 au 1/06/2017 : 1 831 logements**

- Suresnes, 2010, 104 logements.
- Bagneux, 2011, 176 logements.
- Antony, 2011, 119 logements.
- Fontenay-aux-Roses, 2012 et 2016, 274 logements (*photo*).
- Gennevilliers, 2012, 144 logements.
- Neuilly-sur-Seine, 2012, 67 logements.
- Levallois-Perret, 2013, 21 logements.
- Clamart, 2013, 10 logements.
- Clichy, 2014, 92 logements.
- Gennevilliers, 2014, 204 logements.
- Sceaux, 2014, 71 logements.
- Nanterre, 2015, 50 logements.
- Nanterre, 2015, 47 logements.
- Boulogne-Billancourt, 2015, 187 logements.
- Boulogne-Billancourt, 2015, 78 logements.
- Courbevoie, 2015, 46 logements.
- Vaucresson, 2016, 37 logements.
- Sèvres, 2016, 44 logements.
- Nanterre, 2017, 110 logements (2 opérations).

### **Logements en cours de construction : 1 145 logements**

- Saint-Cloud, 88 logements
- Clichy, 166 logements
- Bois-Colombes, 113 logements
- Nanterre, 91 logements
- Vanves-Issy-les-Moulineaux, 60 logements
- Gennevilliers, 19 logements
- Malakoff, 138 logements
- Meudon, 123 logements
- Sceaux, 267 logements
- Bourg-la-Reine, 80 logements

### **Logements envisagés sur secteur repéré : 1 340 logements**

[Consultez la convention cadre signée entre l'État et le Département <sup>\[1\]</sup> en 2008](#)

[Consultez la convention pour le développement de l'offre sociale de logement étudiant 2013-2019 <sup>\[2\]</sup>](#)

**Tags:**

logement étudiant <sup>[3]</sup>

Hauts-de-Seine <sup>[4]</sup>

**categories:**

Le logement étudiant <sup>[5]</sup>

Hauts-de-Seine <sup>[6]</sup>

Tweet <sup>[7]</sup>

Monday, 12 June 2017

---

**Source URL (retrieved on 05/24/2019 - 03:40):** <http://patrickdevedjian.fr/logement-%C3%A9tudiant-dans-les-hauts-de-seine-o%C3%B9-en-est/958?page=0>

**Links:**

[1] <http://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/PDF/Cadredevie/Logement/Convention-3000logts-etudiants.pdf>

[2] [http://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/PDF/Cadredevie/Logement/Convention\\_Logement\\_etudiant2013.pdf](http://www.hauts-de-seine.fr/fileadmin/PDF/Cadredevie/Logement/Convention_Logement_etudiant2013.pdf)

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/logement-%C3%A9tudiant>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/hauts-de-seine>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/blog/le-logement-%C3%A9tudiant>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[7] <http://twitter.com/share>